

CONFERENCE

ANIMÉE PAR

**ROLAND
ESCH**

Magistrat honoraire

*recensera l'actualité
judiciaire du moment*

*et abordera un
nouveau sujet :*



LA JUSTICE

A L'ORDRE DU JOUR

L'intervention judiciaire dans

le réchauffement climatique



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

30 JANVIER 2020

CHRONIQUE

d'actualité juridique février 2020

- Retour sur la pédophilie ➡ affaire Gabriel Matzneff ;
- Lolita de Nabokov ➡ le génie littéraire justifie-t-il tout ?
- Sordide affaire du chirurgien Joël LE SCOUARNEC qui tenait ses carnets noirs ;
- Place du magistrat dans la société ➡ le juge Eric ALT également président de l'association « anticor » ;
- Simplification de la justice du quotidien par la loi du 23 mars 2019 entrée en vigueur ce 1er janvier 2020 ➡ création des Tribunaux judiciaires avec 5 modifications importantes ;
- Nettoyage législatif par la loi n°2019-1332 du 11 décembre 2019 tendant à améliorer la lisibilité du droit par l'abrogation de lois obsolètes ➡ 50 lois abrogées dont certaines de 1839 ;
- Le cas de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE ➡ en matière de conflits d'intérêts pour les politiques, plus ça change, moins ça s'arrange.



INTRODUCTION

- *La lenteur et la complexité sont deux reproches récurrents fait à la justice. Ce n'est pas faux, mais en droit de l'environnement, la justice bouge et se montre réactive ;*
- *Cette réactivité se manifeste par la création de nouveaux concepts juridiques ➡ les biens communs, l'écocide, mais aussi par le développement des cursus en droit de l'environnement dans les universités ainsi que la spécialisation de branches entières de professionnels ➡ avocats, chercheurs, magistrats, techniciens ;*
- *L'implication populaire par des procès organisés hors des enceintes judiciaires par des représentants de la société civile (MOSANTO et TUNNEL FERROVIAIRE SOUS LES ALPES), représente l'un des aspects les plus intéressants de ce droit ;*
- *Il ne faut pas mésestimer non plus l'utilisation des principes généraux du droit civil qui conservent leur entière actualité telles que la responsabilité personnelle, celle du fait d'autrui et du fait des choses que l'on a sous sa garde.*



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

JUSTICE ET RECHAUFFEMENT *climatique*

- *Les climatos-sceptiques ne désarment pas en dépit des rapports scientifiques qui servent de base aux COP et au législateur ;*
- *Réelle prise en compte par les pouvoirs publics en France ➡ colloque à l'Assemblée Nationale le 27 novembre 2019 sur le thème « partager et protéger la terre », loi gaspillage et économie circulaire discutée à l'Assemblée Nationale à partir du 9 décembre 2019, loi PACTE réformant l'article 1833 du code civil ;*
- *Pression des ONG ➡ appel de 17 organisations pour une grande loi foncière du 21ème siècle ;*
- *Mais une volonté politique molle et une absence totale de coordination internationale.*



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

PRESENTATION DE LA LOI

DU 22 MAI 2019 “dite Loi pacte”

- Loi n°2019-486 portant Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises rajoute un 2ème alinéa à l'article 1833 du code civil ainsi rédigé 🖱 « une société est gérée dans son INTERET SOCIAL en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité » 🖱 la recherche du profil n'est pas son seul horizon ;
- Ce texte est d'interprétation stricte. Il distingue la personnalité propre de la société de celle de ses actionnaires ;
- Le non respect de cette loi n'est pas sanctionné par la nullité mais par l'appréciation de la responsabilité des personnes morales et physiques sur le fondement du droit civil commun. Au pénal, on pourra retenir la notion d'abus du droit de vote des actionnaires ;
- L'article 1835 du code civil autorise les sociétés à se reconnaître « une raison d'être » 🖱 la loi crée un nouveau statut juridique, celui de société à mission.



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

QUELQUES BONS OUTILS *juridiques*

- *Inscription en 2005 du principe de précaution comme texte à valeur constitutionnelle dans la charte pour l'environnement ➡ même s'il n'existe pas de preuves scientifiques absolues d'un risque environnemental, les pouvoirs publics ont l'obligation d'agir pour le prévenir ;*
- *Ce principe permet la saisine des tribunaux par les associations et les particuliers pour obtenir condamnation de l'état et obligation de faire ;*
- *En ce sens, création d'une association « notre affaire à tous » par Valérie CABANES, juriste en droit international, qui a engagé des actions civiles et pénales contre des personnes physiques et morales soupçonnées d'atteintes à la sûreté de la planète ➡ ex. TOTAL.*



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

EN CONCLUSION :

encore beaucoup à faire

- Certains tribunaux accordent la personnalité juridique à des éléments naturels ➡ la rivière Whangangui en Nouvelle Zélande. Ce statut les protège et ils peuvent être représentés en justice ;
- Des philosophes, rejoints par des scientifiques, parlent de la dégradation de la biosphère s'accompagnant d'une fracturation spirituelle qui porte atteinte au sacré en l'espèce la terre-mère ;
- Les pollutions maritimes océaniques et fluviales, les catastrophes nucléaires et climatiques ➡ incendies, inondations, typhons, démontrent que la justice climatique ne peut se cantonner aux frontières étatiques une harmonisation législative internationale transcontinentale est urgente ;
- Mais la notion d'écocide n'est toujours pas inscrite dans les statuts de la Cour Pénale internationale ;
- La justice sanctionne un éventuel dommage écologique à posteriori mais le droit manque d'une vision éco-systémique ➡ une posture préventive est nécessaire.



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

BIBLIOGRAPHIE

sommaire

- **CHARBONNEAU Bernard et ELLUL Jacques**
 - ☞ « *Nous sommes des révolutionnaires malgré nous* » ; *Textes pionniers de l'écologie politique* - Le Seuil - 2014
 - ☞ « *Directives pour un manifeste personnaliste* » 1935 ;
(La préservation de notre milieu de vie est une condition sine qua non de la liberté des êtres humains, qui y trouvent leurs ressources nourricières, mais encore l'exercice de leurs sens, la beauté, l'expérience de l'immensité).
- **CHARBONNIER Pierre** ☞ « *Abondance et liberté* » - La découverte - Janvier 2020, 460 pages - 24 €
- **DEMURGER Pascal** ☞ « *L'entreprise du 21ème siècle sera politique ou ne sera plus* » Editions de l'aube - 2019 - 240 pages - 17 € - (Patron de la MAÏF : nous vivons dans une ère d'inconséquence sous l'effet d'un capitalisme qui s'est dévoyé dans la financiarisation).
- **GEMMENE François et d'autres** ☞ « *Atlas de l'anthropocène* » - Editions les presses de sciences 2019 - 160 pages - 25 €.



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges

BIBLIOGRAPHIE

sommaire (suite)

- **LATOUR Bruno** 🖱 « *Huit conférences sur le nouveau régime climatique* » - La découverte, 2015 ;
- **Les économistes atterrés** 🖱 « *Manifeste* » Editions les liens qui libèrent - 2010 ;
- **Pape FRANCOIS** 🖱 « *Laudato si* » - Encyclique sur l'environnement 2015 ;
- **PELLETIER Philippe** 🖱 « *Climat et capitalisme vert. De l'usage économique et politique du catastrophisme* » - Nada, 2015 ;
- **POTIER Dominique, BLANC Pierre, GRIMONPREZ** : « *La terre en commun, plaidoyer pour une justice foncière* » 2019 ;
- **RABHI Pierre** 🖱 « *L'agroécologie, une éthique de vie* », Actes Sud - 2015 - 84 pages - 8 € ;
- **SERVIGNE Pablo** 🖱 « *Comment tout peut s'effondrer* », Seuil - 2015 - 304 pages - 19 € ; (L'être humain est un primate immature).
- **WEIL Simone** 🖱 « *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale* » 1934 - Réédition Folio/essais 1999 - 8.50 €.



Université populaire de NANCY - 1bis, rue Drouin - Porte St Georges